

Cholet mag

À LA UNE P. 12

**Isabelle Leroy,
"la Maire de tous
les Choletais"**

CHOlet 



ILS FONT CHOLET
Collecte de plasma :
Maison du don à Cholet
À LIRE P. 5

**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS**
Noémie,
Assistante médicale
À LIRE P. 10

**CHOLET, VILLE
ET AGGLOMÉRATION**
**"Dehors aussi,
tout le monde trie"**
À LIRE P. 21

2, 3 et 13 avril

Partenaires

Au cours de ses tout premiers jours de mandat, Isabelle Leroy, Maire de Cholet, a reçu la visite de la ministre de la Santé, Stéphanie Rist, de Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire et de Florence Dabin, Présidente du Département de Maine-et-Loire. Isabelle Leroy a également rencontré le Préfet de Maine-et-Loire, François Pesneau, et le Sous-Préfet, Nicolas Dufaud. Ces échanges sont le signe d'une mobilisation commune et indispensable pour faire avancer les projets du territoire.



3-6 avril

Mondial

La 42^e édition du tournoi international U19 organisé par la Jeune France a tenu toutes ses promesses. Sur le parquet de La Meilleraie, au terme d'une très belle finale, les Canadiens de Polaris ont remporté le trophée face aux Monténégrins de Podgorica, devant près de 4 000 spectateurs.



© CMB 26 - Yann Polaris

11-17 avril

Théâtre

Cholet a vibré pour le théâtre amateur avec une nouvelle édition de la Semaine de Cholet. Au programme : la Folie Théâtrale orchestrée par la TRPL - une représentation unique réunissant une cinquantaine de comédiens amateurs -, des soirées riches en découvertes, des ateliers de pratique théâtrale gratuits pour tous les niveaux, des rencontres et échanges inspirants avec des artistes, comédiens et passionnés. Un grand moment de partage !





16 avril

Élysée

Isabelle Leroy, Maire de Cholet, a été invitée à l'Élysée aux côtés de quatre autres maires de Maine-et-Loire, dans le cadre d'une rencontre réunissant des élus venant de toute la France. Au programme : un atelier de travail consacré à la sécurité, animé par le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez. Objectifs : dresser un panorama de la situation nationale, partager les constats ainsi que les actions engagées, et évoquer les défis encore à relever, alors que les élus locaux sont aux premières loges sur ces sujets. L'occasion pour les maires de faire entendre leurs préoccupations et relayer les réalités du terrain.



19 avril

Carnaval

Vous étiez des dizaines de milliers dans les rues de Cholet pour admirer le travail magnifique des carnavaliers et faire la fête, lors du défilé de jour. Parade des chars, fanfares et groupes de musique, pluie de confettis, sourires étaient au rendez-vous de cette grande tradition choletaise, véritable patrimoine précieux, transmis avec passion de génération en génération.

Marche solidaire, les Lions ouvrent la voie

Les Lions Clubs Cholet Mauges et Cholet Cité donnent rendez-vous dimanche 7 juin, place Travot, pour la 3^e édition de la marche "Cholet solidaire face au cancer". L'événement, organisé au profit de la Ligue contre le cancer, espère dépasser les 250 participants recensés l'an dernier.

Deux circuits accessibles à tous (4,5 km et 9 km) mèneront les marcheurs du cœur de ville vers le Parc de Moine, puis jusqu'à Ribou, en longeant le Plessis,

selon le parcours choisi. L'inscription (sur place ou en ligne), fixée à 6 €, ouvre droit à une collation. Les dons libres restent possibles, sur place ou en ligne. "L'intégralité des sommes collectées sera reversée pour soutenir la recherche, la prévention et l'accompagnement des malades et de leurs familles", rappelle Yves Clédât, membre du Lions Club Cholet Mauges.

Des animations musicales rythmeront la matinée. La Ligue contre le cancer 49

et le Centre hospitalier de Cholet tiendront des stands d'information. "Une présence essentielle pour sensibiliser les participants, et les curieux", note Gérard Chesneau, membre du club.

Les Lions recrutent

Soutien aux enfants hospitalisés, aide à des œuvres locales ou à des associations de malades... les deux Lions Clubs de Cholet, qui comptent à eux deux une cinquantaine de membres, retraités ou non, engagent chaque année de nombreuses actions caritatives. Fidèles à leur devise "Nous servons", ils espèrent que cette nouvelle marche mobilisera encore davantage. "Nous recrutons des nouveaux membres. Dans une société en perte de repères, s'engager au sein d'une organisation comme le Lions permet de redonner du sens, de créer des liens", souligne Michel Gabaret, nouveau membre du Lions Club Cholet Mauges. ■



En 2025, la marche solidaire contre le cancer, organisée par les Lions Clubs de Cholet avait rassemblé 250 participants. La 3^e édition est prévue dimanche 7 juin.



Je m'inscris

AVC : un forum pour sensibiliser

Le Centre hospitalier de Cholet organise une journée de prévention de l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC), jeudi 21 mai de 10h à 17h, dans le hall de l'hôpital. Chaque année, 150 000 personnes sont victimes d'un AVC en France. Cela représente une personne toutes les 4 minutes. Pourtant, les facteurs à risques sur lesquels il est possible d'agir sont déjà identifiés. En effet, l'influence de l'hypertension, le déséquilibre alimentaire, le tabac ou la sédentarité n'est plus à prouver. Et la rapidité de la prise en charge améliore le pronostic du patient et peut limiter les séquelles.

Durant ce forum, de nombreux professionnels de santé (médecins, cardiologues, neurologues, enseignants en activités physiques adaptées, diététiciens etc.) seront présents pour sensibiliser à cette maladie. Il y aura également des stands d'information et des ateliers interactifs. Profitez-en pour vous informer sur les mécanismes d'un Accident Vasculaire Cérébral, le parcours d'un patient, la conduite à tenir en cas d'attaque cérébrale, ainsi que les ressources à disposition post-AVC. ■

Conférences

En plus des stands d'information de prévention et de dépistage, deux conférences se tiendront à 11h et 14h30 dans la salle Verlaine (amphithéâtre au sous-sol du bâtiment central).

Collecte de plasma : bientôt une Maison du don à Cholet

Le 1^{er} juin, l'Établissement Français du Sang ouvre à Cholet une nouvelle Maison du don, installée au Sémaphore, boulevard Faidherbe.



Pensé comme un lieu visible et facilement accessible, ce nouvel espace vise à ancrer davantage le don de sang et de plasma dans les habitudes des habitants de Cholet et de l'agglomération.

Au-delà de l'ouverture d'un simple site, l'Établissement Français du Sang (EFS) entend proposer une expérience repensée du don. Intérieurs épurés, espaces ouverts, ambiance chaleureuse : tout a été conçu pour que les donneurs s'y sentent "comme à la maison", transformant un geste solidaire en un moment de pause, pour soi. L'occasion de trier ses photos, d'écouter sa playlist, de lire, de réviser ses cours... pendant un acte solidaire !

Un enjeu majeur de santé publique

Le plasma, c'est la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines : globules rouges, globules blancs et plaquettes. Il contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur pour les patients, délivrées sous forme de médicaments ou par transfusion. Ainsi, les dons permettent à des milliers de malades d'aller mieux et d'améliorer leur quotidien. Il s'agit d'un enjeu vital en matière de santé publique. Ces traitements figurent régulièrement parmi les plus touchés par les pénuries, et trois patients sur quatre n'y ont aujourd'hui accès que de façon insuffisante. Avec l'ouverture choletaise, l'EFS ambitionne de recueillir 24 000 dons de

plasma supplémentaires par an, ce qui permettrait d'améliorer concrètement la prise en charge de milliers de malades. La Maison du don accueillera les volontaires remplissant les conditions habituelles : avoir entre 18 et 70 ans pour un don de sang (jusqu'à 65 ans pour le plasma) et peser au moins 50 kg. Les rendez-vous peuvent être pris en quelques clics sur dondesang.efs.sante.fr ou *via* l'application Don de Sang. ■

INFOS

dondesang.efs.sante.fr



**Je prends
rendez-vous
dès maintenant !**

Vivre au rythme du water-polo pendant 4 jours



Du 14 au 17 mai, Cholet Water-Polo accueille, pour la première fois, la Coupe de France des ligues U14 garçons à Glisséo sur entrée libre. Au total, huit ligues vont s'affronter dans les bassins sportifs de la piscine choletaise lors de matchs de quatre périodes de 8 minutes. Jeudi et vendredi après-midi dès 13h, ainsi que samedi et dimanche à partir de 9h, les sportifs âgés de 12 à 13 ans joueront par équipes de sept à ce sport encore confidentiel. "On a envie de développer l'association. Cet événement va nous permettre d'accroître notre visibilité dans la région", explique la Présidente de l'association Sarah Humeau. Ce sport collectif, équivalent du handball dans l'eau relève d'une véritable performance physique. "Les poloïstes n'ont jamais pied et ne peuvent pas prendre appui sur une paroi. Il faut de l'explosivité dans les jambes, de la force dans les bras, pour donner l'impression de tenir debout alors qu'on est dans l'eau. Le water-polo est un sport complet, très physique, un sport de contact. Je dirais même que c'est un sport

de courageux qui développe la ténacité", analyse la Présidente. Le club choletais accueille fille comme garçon dès l'âge de 8 ans. Et les plus âgés évoluent soit en N3 ou en loisir pour ceux qui ne souhaitent pas concourir. Quelle que soit la catégorie, le water-polo réunit les générations poursuit Sarah Humeau, "à un certain niveau, quand les équipes ne sont pas complètes, ce n'est pas rare de voir des parents jouer dans la même équipe que leurs enfants. Et c'est ça qui est intéressant", conclut la Présidente. ■

Nage, joue, marque

Tous les mercredis du mois de mai, l'association Cholet Water-Polo organise des séances d'essai gratuites, de 18h à 19h, à Glisséo.

Inscriptions :

À partir de 8 ans
dg.choletwaterpolo@gmail.com
 ou 06 42 74 08 70

Mano sort son premier album solo

Auteur-compositeur-interprète, le Choletais Mano poursuit son ascension sur la scène pop avec un premier album solo, "Brille toi", sorti en avril.

Lancé depuis deux ans dans une dynamique artistique, Mano a multiplié les concerts, plus de 300 en quatre ans, et confirmé son ancrage auprès d'un public grandissant. Il a continué de cultiver sa voix singulière et sa plume sincère. Influencé par Brel et Saez pour l'écriture et Ben Mazué, Vianney pour les mélodies, il façonne une pop française habitée, tournée vers les luttes intérieures et la résilience.

Un travail d'équipe

Composé de 10 morceaux, l'album "Brille toi" marque une affirmation artistique. Mano y explore un message de dépassement de soi qui l'accompagne depuis ses débuts : "C'est un album qui

parle de résilience, d'abnégation, de combat intérieur... En fait, c'est tout ce que j'ai traversé depuis deux ans et ce que beaucoup de personnes traversent dans leur vie : les moments de doute, les zones d'ombre et comment on ressort du positif." Entouré de son équipe, Mano a développé une démarche professionnelle complète, du studio au merchandising, en passant par la scène, pour soutenir la montée en puissance de son projet. "Mano c'est quatre lettres, un nom et souvent ma tête. Mais il y a toute une équipe avec moi."

Mano sera présent aux Rencontres d'Astaffort, l'académie fondée par Francis Cabrel, une étape importante pour les auteurs-compositeurs émergents. Le Choletais souhaite désormais étendre sa présence au-delà de la région, porté par une énergie et une sincérité qui séduisent un public toujours plus large, tout en restant fidèle à ses racines choletaises. ■



L'interview en vidéo



Le Carillon fait résonner les cloches de la solidarité

Depuis un an, le programme solidaire Le Carillon propose aux personnes en situation de précarité des services simples, gratuits et accessibles sur Cholet.



Utiliser les toilettes, recharger un téléphone, imprimer un document, obtenir un verre d'eau, un produit en attente ou encore échanger quelques mots, une quinzaine de partenaires ont déjà pris part à l'antenne choletaise du Carillon. Le dispositif créé à l'échelle nationale par l'association (d'intérêt général) La Cloche est porté localement par L'Éclaircie avec le concours du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Cholet.

Des boulangeries, cafés, commerces alimentaires, espaces associatifs, mais aussi le Centre social du Planty et Sèvre Loire Habitat s'engagent à rendre des petits services du quotidien et agir contre l'exclusion des personnes en situation de grande précarité (personnes sans-domicile, personnes précaires).

Le label du Carillon et des pictogrammes apposés sur les vitrines permettent d'identifier les lieux accueillant ainsi que les services disponibles. Certains services sont proposés à des horaires spécifiques et des produits en attente (boisson, repas, coupe de cheveux...) sont accessibles avec des bons, disponibles chez les partenaires et *via* les équipes du Carillon.

Un réseau qui change le quotidien

Le Carillon répond à des besoins concrets :

- accéder à des services essentiels ;
- se ressourcer dans un lieu bienveillant ;
- rompre l'isolement et retrouver un sentiment d'appartenance dans la ville.

Au-delà du service rendu, le programme agit contre l'exclusion, en tissant un lien social. *"Le plus dur lorsqu'on est à la rue, ce n'est pas le froid ou la faim, mais*

l'isolement. Avec Le Carillon, j'ai l'impression qu'on me voit à nouveau", confie Patrick, bénéficiaire. Les habitants s'engagent en devenant bénévoles à agir selon leurs possibilités et à accueillir toute personne de la même manière, qu'elle soit ou non en situation de précarité. Cette dynamique est appelée à grandir à Cholet. Pour la deuxième année, L'Éclaircie poursuit l'extension du réseau et l'animation auprès des commerçants volontaires. L'objectif est de développer les points d'accueil et de diversifier les services. ■

INFOS

lecarillon.cholet@leclaircie.fr

02 41 75 94 81

Le nouveau magazine



Disponible à l'Office de Tourisme et chez nos partenaires
Surprenant Choletais | ot-cholet.fr

CHOlet[®]
agglomération



Hélico 2026 : le ciel choletais en spectacle

Les 30 et 31 mai, l'aérodrome du Pontreau accueillera Hélico 2026, le premier événement européen dédié aux voilures tournantes, qui signe cette année sa 4^e édition.

© Patrick GISLE



Comme l'EC145 de la Sécurité civile, des démonstrations d'appareils de secours, de sécurité et de sauvetage sont notamment au programme.

Après le succès des précédentes éditions, l'Héliclub de l'Ouest prépare un rendez-vous d'ampleur qui réunira près d'une centaine d'appareils privés, publics et militaires venus de toute l'Europe. Le week-end débutera le samedi par une journée réservée aux professionnels, aux pilotes et aux passionnés inscrits.

20 000 visiteurs

Le dimanche, place au grand public avec un meeting aérien gratuit, temps fort de l'événement. Les visiteurs pourront admirer un large panel d'hélicoptères : du Robinson au Bell 505, en passant par les Gazelle, Alouette ou AW109, présentés en vol ou en statique. Nouveauté 2026 : une section dédiée à l'aéromodélisme viendra enrichir le spectacle. Les baptêmes de l'air, très attendus,

seront proposés sans réservation à partir de 13h30.

Hélico 2026 s'adresse autant aux passionnés d'aéronautique qu'aux familles curieuses de découvrir de près ces machines impressionnantes. Le site accueillera aussi des stands, food trucks et espaces d'information. Un système de navettes permettra de fluidifier les déplacements jusqu'au site.

Avec environ 20 000 visiteurs attendus pour le meeting dominical, l'événement s'impose comme un moment fort de la saison choletaise et une vitrine unique pour l'aviation à rotors. Une occasion rare d'observer des appareils d'exception et de vivre l'aéronautique au plus près. ■

INFOS
helico2026.fr

Extraits du programme

- L'Armée de Terre avec plusieurs hélicoptères (NH90, Tigre, Gazelle 342M)
- La sécurité civile avec un EC145, avec une démonstration de treuillage
- Le SAF avec un H125 Écureuil avec une démonstration de levage
- École de l'Armée de Terre avec 2 x EC120
- La société Heliberte avec H125 B3 et une démonstration de largage d'eau
- La société AIRAGRI avec un MD500 et HUGUES 300 avec une démonstration de travail aérien agricole
- Les 2 hélicoptères de REDBULL (B0105 et COBRA) avec des acrobaties en show final

Noémie, 25 ans.
Assistante médicale
au Centre Municipal
de Santé de Cholet.
Au service des Choletais
depuis un an.



“
**On aide les patients
à devenir acteurs
de leur santé.**”

Noémie, Assistante médicale

En quoi consiste votre métier ?

Mon rôle consiste principalement à accompagner les patients dans leur parcours de soins. Je les aide à s'orienter, à prendre leurs rendez-vous et je fais aussi de la prévention. L'objectif est à la fois de les guider au mieux et de soulager les médecins en allégeant leur charge de travail.

Comment se déroule une journée type ?

Il n'y a pas vraiment de journée type, elles sont assez variées. Le matin est souvent consacré à l'administratif : appels, prise de rendez-vous, gestion des plannings. Ensuite, la journée évolue vers des missions plus médicales, comme l'accueil des patients, la pré-consultation ou l'accompagnement dans des démarches qu'ils ne maîtrisent pas forcément. Je m'occupe aussi de l'hygiène et de la stérilisation du matériel médical, ce qui est essentiel pour garantir la sécurité des soins.

Ce qui vous plaît dans votre métier ?

Ce que j'aime le plus, c'est accompagner les gens. J'ai vraiment ce besoin

de me sentir utile, d'aider les patients à comprendre leur santé, les examens qu'ils vont passer et à prendre soin d'eux. Le fait de lever leurs incompréhensions, c'est très gratifiant.

Pourquoi votre métier est-il important ?

Parce qu'il permet de libérer du temps aux médecins, notamment en prenant en charge la prévention et l'accompagnement des patients. On joue aussi un

rôle clé pour aider les patients à devenir acteurs de leur santé. Mais pour que cela fonctionne, le relationnel est primordial. Sans relation de confiance, on ne peut pas accompagner correctement les patients. C'est vraiment l'aspect le plus important du métier. ■

Le service en chiffres

- 7 médecins
- 4 assistantes médicales



Consultez toutes les offres
d'emploi proposées par
Cholet Ville et Agglomération



Un mandat placé sous le signe de la proximité et de l'action concrète au service du bien commun

Isabelle LEROY
Maire de Cholet
Vice-Présidente de la Région
Pays de la Loire



Vous avez été élue à un peu plus de 47 % : selon vous, quel message les Choletais ont-ils voulu envoyer ?

Rappelons tout d'abord que ce sont 47 % dans une triangulaire, ce qui donne aux résultats une signification toute particulière. Je pense en effet qu'il y a eu un vrai message des Choletais, un large soutien, au-delà même de notre socle électoral classique. Il y a eu une volonté de changement et nous avons su rassembler, fédérer autour de notre projet, de notre équipe. C'est un résultat qui nous oblige et nous serons au rendez-vous.

Sous quel signe, quel grand principe, souhaitez-vous placer ce mandat ?

Je souhaite porter ce mandat sous le signe de la dynamique collective, de la proximité et de l'action concrète au service du bien commun.

Pour cette première année de mandat, quels sont les dossiers prioritaires sur lesquels vous souhaitez vous pencher ?

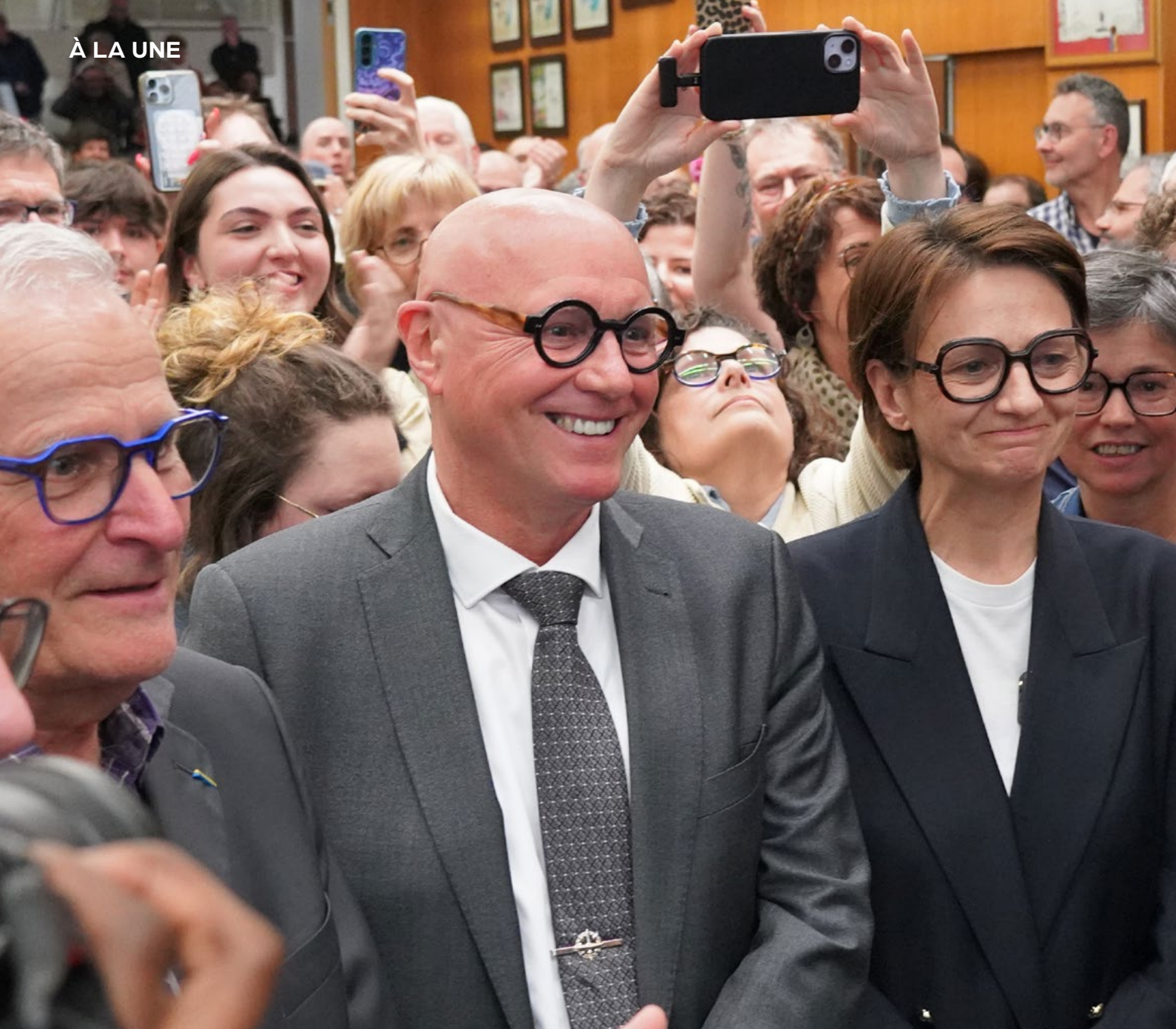
Il y a évidemment la question de la **santé**, avec notamment la réouverture du projet de Pôle Santé de la rue Salberie et le renforcement du Centre Municipal de Santé.

La **sécurité** ensuite, qui fait partie de nos priorités, avec le doublement des effectifs de Police municipale, à moyen terme. Pour autant, il faut d'ores et déjà mettre en place des actions très concrètes et notamment la création d'une brigade anti-incivilités. Renforcer les liens avec la Police nationale, mais aussi le parquet, parce que la question de la sécurité s'envisage de manière globale, de la prévention jusqu'à la réponse pénale, la sanction et la réparation.

Autre axe prioritaire, la **proximité**. La proximité avec nos partenaires : le Département, la Région, l'État, les collectivités voisines. Et puis la proximité avec les Choletais. Être un Maire "hors les murs", qui va à la rencontre des habitants, dans leur quotidien. Cela passe par la mise en place d'outils : les permanences du Maire et des élus dans les quartiers, et la création des Conseils de quartiers.

Autre dossier important, c'est le **centre-ville**. Là aussi, avec des mesures très concrètes à mettre en place assez rapidement pour relancer l'attractivité, comme les 2 heures de stationnement gratuit, le renforcement des animations et la mise en œuvre du projet de réaménagement de la rue Clemenceau.

Nous allons lancer un **audit organisationnel et financier**. Au bout de 30 ans, il est important de pouvoir se réinterroger sur les pratiques et le fonctionnement de la Collectivité. Les agents sont très engagés, très impliqués dans leurs missions de service public. Mais c'est de voir comment, à l'aune des nouvelles technologies, à l'aune du nouveau projet politique, on réorganise pour viser l'efficacité, l'efficience, la transversalité et la coopération. ■



Isabelle Leroy, "la Maire de tous les Choletais"

Portée par 47,18 % des suffrages au second tour des élections municipales, la liste Cholet, un nouveau jour, conduite par Isabelle Leroy a fait son entrée à l'Hôtel de Ville. Les élus de la Majorité et de l'opposition se sont réunis dimanche 29 mars dernier, pour procéder au conseil d'installation du mandat 2026-2032 et élire le nouveau Maire de Cholet.



“ Je serai la Maire de toutes les Choletaises et de tous les Choletais. Je veux être une Maire proche des habitants, des acteurs de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet, proche des réalités du quotidien. Je veux être une Maire qui agit avec pragmatisme, qui rassemble et fédère avec une seule boussole : l'intérêt général. ”

C'est dans une Salle du Conseil comble qu'Isabelle Leroy a été élue Maire de Cholet avec 33 voix sur les 45 que compte l'assemblée délibérante municipale. Elle devient ainsi la première femme à occuper le fauteuil de Maire, une première dans l'histoire de la ville. "J'y vois un symbole mais aussi, un message pour toutes celles qui hésitent encore à s'engager quel que soit le domaine" déclare Isabelle Leroy, Maire de Cholet à l'issue du conseil d'installation.

Résultats du 2nd tour

Liste	Candidat	Voix	% exprimés
Cholet, un nouveau jour	Isabelle Leroy	9 972	47,18 %
Cholet Citoyenne	Franck Loiseau	4 733	22,40 %
Cholet Passion	Gilles Bourdouleix	6 429	30,42 %

Nombre d'inscrits : 37 538
 Nombre de votants : 21 533

Suffrages exprimés : 21 134
 Participation : 57,36 %



À l'occasion de cette même séance d'installation qui réunissait 33 élus de la Majorité représentée par Cholet, un nouveau jour, 7 Conseillers municipaux de la liste Cholet passion et 5 Conseillers municipaux de la liste Cholet citoyenne, **Florence Jauneault** a pour sa part été élue Maire déléguée du Puy-Saint-Bonnet.

👏 *Une immense fierté de revenir et d'être à nouveau la représentante des habitants de la commune du Puy-Saint-Bonnet. Merci à Laurent Jutard et la Commission consultative du travail accompli sur le Puy-Saint-Bonnet. J'aurai à cœur avec Lydie Ribeiro de continuer à faire grandir ce territoire, cette belle commune associée qu'est Le Puy-Saint-Bonnet.* 🙏



Principales fonctions du Maire

Figure centrale de la vie locale, le Maire est élu par les membres du Conseil municipal. Il incarne à la fois l'exécutif de la commune et une autorité agissant au nom de l'État.

En tant qu'exécutif de la commune

Le Maire met en œuvre les décisions du Conseil municipal, administre le budget, signe les contrats et représente la commune en justice. Il dispose aussi de pouvoirs de police

pour garantir l'ordre, la sécurité, la salubrité publique.

En tant que représentant de l'État

Sous l'autorité du Préfet, il veille à l'application des lois, organise les élections et peut prendre des arrêtés municipaux. Sous celle du procureur de la République, il exerce les fonctions d'officier d'état civil (enregistrement des naissances, mariages, décès, recensement de

la population) et d'officier de police judiciaire (recherche d'infractions à la loi pénale, réception des plaintes, constat des infractions et à leur transmission au Procureur).

Il peut déléguer une partie de ses attributions à ses Adjointes.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Maire engage sa responsabilité personnelle à plusieurs titres : civil, comptable et financier, pénal.



La Municipalité

Pour le mandat 2026-2032, le Maire sera secondé par dix Adjointes. Ensemble, ils constitueront la Municipalité, l'organe exécutif de la commune chargé de préparer et de mettre en œuvre les décisions du Conseil municipal. Chaque Adjoint se voit confier un champ de compétences défini par arrêté du Maire (solidarité, sport, éducation...), qu'il pilote assisté des Conseillers

municipaux et des services de la Ville. Avec une équipe resserrée, la Municipalité mise sur une organisation plus transversale. *«Les Adjointes disposent désormais d'un portefeuille élargi afin d'avoir une vision globale des politiques publiques. Ils pourront s'appuyer sur des Conseillers municipaux délégués qui seront à leurs côtés»*, explique **Isabelle Leroy**, Maire de Cholet.

Le Conseil municipal

Composé de 45 élus, dont 1 Maire, 1 Maire déléguée, 10 Adjointes, 21 Conseillers de la Majorité et 12 Conseillers de l'opposition, le Conseil municipal de Cholet siège à l'Hôtel de Ville lors de séances publiques.

Instance représentative des habitants, il prend les décisions qui rythment la vie quotidienne de la commune. À l'échelle locale, il fonctionne comme un véritable parlement. Dès son installation, il élit à bulletin secret le Maire, chargé ensuite de présider les séances.

Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. Le Maire peut cependant le réunir à chaque fois qu'il l'estime nécessaire.

Avant chaque réunion, l'ordre du jour est fixé par le Maire et communiqué aux élus. Au cours des séances, les Conseillers délibèrent sur les affaires de la commune. Chaque élu dispose d'une voix et la majorité absolue des suffrages exprimés l'emporte.

Le Conseil municipal :

- vote le budget ;
- approuve le compte administratif ;
- crée ou supprime des services publics municipaux ;
- décide des travaux ;
- gère le patrimoine communal.

10 Adjointes, une équipe avec une vision transversale

- **Jean-Paul Brégeon**
Premier Adjoint
Finances, Contrôle de gestion, Sécurité
- **Isabel Volant**
Adjointe
Démocratie locale, Proximité, Quartiers
- **Loïc David**
Adjoint
Sport, Loisirs, Bien-être
- **Marie-Dominique Lusson-Langlois**
Adjointe
Éducation, Famille, Petite enfance, Jeunesse
- **Benoît Tricoire**
Adjoint
Commerce, Économie locale, Halles et marchés
- **Élisabeth Rousselot**
Adjointe
Handicap, Solidarités
- **Ilyas Barbaud**
Adjoint
Voirie, Stationnement, Bâtiment
- **Kristell Beillouet**
Adjointe
Communication, Événementiel, Attractivité, Action culturelle
- **Laurent Girardin**
Adjoint
Cadre de vie, Nature en ville, Environnement, Alimentation
- **Béatrice Forestier**
Adjointe
Aménagement, Urbanisme, Habitat, Foncier

Le Conseil municipal de Cholet

1 Maire, 1 Maire délégué, 10 Adjoints



Isabelle Leroy
Maire de Cholet
Vice-Présidente de la Région
Pays de la Loire



Florence Jauneault
Maire déléguée
Le Puy-Saint-Bonnet



Jean-Paul Brégeon
Premier Adjoint
Finances
Contrôle de gestion
Sécurité



Isabel Volant
Adjointe au Maire
Démocratie participative
Vie associative



Loïc David
Adjoint au Maire
Sport



Marie-Dominique Lusson-Langlois
Adjointe au Maire
Éducation

21 Conseillers de la Majorité



Maria Canselier
Conseillère déléguée
Cadre de vie des seniors



Pascal Grivault
Conseiller délégué
Commande publique
Assurance / ERP
Devoir de mémoire



Isabelle Perrin-Duc
Conseillère déléguée
Préservation du patrimoine



Valérie Mercier
Conseillère déléguée
Ressources humaines
Communication interne
Égalité femmes-hommes
Lutte contre les violences
faites aux femmes



Anthony Bochereau
Conseiller délégué
Affaires agricoles



Vincent Boudaud
Conseiller délégué
Élections / Affaires funéraires
Accueil et protection de
la population



Nelly Prenant
Conseillère déléguée
Citoyenneté



Muslum Dogan
Conseiller délégué
Commerce dans les
quartiers (dont marchés
de plein air)



Erwan Gicquel
Conseiller délégué
Informatique et technologies
nouvelles



Émilie Gaborieau
Conseillère déléguée
Promotion du bénévolat



Maxime Victor
Conseiller délégué
Artisanat



Harmony Brulon
Conseillère déléguée
Soutien aux familles

12 Conseillers d'opposition



Gilles Bourdouleix
Conseiller municipal



Géraldine Olivier
Conseillère municipale



Delphine Ogereau
Conseillère municipale



Florent Barré
Conseiller municipal



Bruno Viéville
Conseiller municipal



Pascale Tignon
Conseillère municipale

45 sièges



Benoît Tricoire
Adjoint au Maire
Commerce de centre-ville
Halles et marché
(Place du 8 mai 1945)



Élisabeth Rousselot
Adjointe au Maire
Handicap
Solidarités



Ilyas Barbaud
Adjoint au Maire
Voirie
Stationnement
Bâtiment



Kristell Beillouet
Adjointe au Maire
Communication
Événementiel - Attractivité
Action culturelle



Laurent Girardin
Adjoint au Maire
Cadre de vie - Nature en ville



Béatrice Forestier
Adjointe au Maire
Aménagement / Urbanisme
Habitat
Foncier



Olivier Rivault
Conseiller délégué
Santé



Jérôme Tricoire
Conseiller délégué
Promotion du territoire



Christelle Caillou
Conseillère déléguée
Sport inclusif



Christelle Chevalier
Conseillère déléguée
Solidarité insertion



Cyril Akpomedah-Grant
Conseiller délégué
Sport santé



Adrien Ricard
Conseiller délégué
Transition écologique



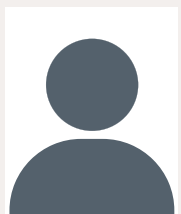
Lydie Ribeiro
Conseillère déléguée
Vie associative
Le Puy-Saint-Bonnet



Louis Roquebert
Conseiller délégué
Jeunesse
Relations internationales



Chloé Gélineau
Conseillère déléguée
Réussite éducative -
Accueils de loisirs (temps
extrascolaire)



Nadège Maréchal
Conseillère municipale



Franck Loiseau
Conseiller municipal



Sylvie Tolassy
Conseillère municipale



Raphaël Loizeau
Conseiller municipal



Muriel Courtay
Conseillère municipale



Patrick Delamarre
Conseiller municipal

BOIRE L'EAU DU ROBINET, C'EST

2,60 €

PAR HABITANT / AN¹

14 939

**ANALYSES
CONFORMES / AN²**

-10 kg

**DE PLASTIQUE
PAR HABITANT / AN¹**



Sur le territoire de Cholet Agglomération, l'eau du robinet coûte seulement 0,0047 € le litre. Pour une consommation moyenne de 1,5 litre par jour, cela représente à peine **2,60 € par an et par personne** : un prix imbattable ! Toujours disponible, elle évite l'achat et le transport de packs d'eau, un gain pour votre portefeuille et votre confort au quotidien.

L'eau potable provient de la Loire, du captage de la Rucette ou du lac de Ribou. Elle bénéficie d'un traitement rigoureux. L'eau est le produit ali-

mentaire le plus surveillé en France. En 2024, près de **15 000 analyses conformes ont été réalisées** sur notre territoire. Enfin, l'eau parcourt moins de 20 km jusqu'au robinet. Sans bouteilles, chaque habitant **économise 10 kg de plastique par an**, réduit les émissions de gaz à effet de serre et bénéficie d'un recyclage local dans les stations d'épuration.

¹ Source : Cholet Agglomération sur la base d'une consommation de 1,5 litre d'eau par personne en 2025.

² Source : Analyses réalisées par Veolia sur l'eau du territoire de Cholet Agglomération en 2024.



Le Centre Municipal de Santé en cœur de ville

Le Centre Municipal de Santé a ouvert ses portes rue Coignard. S'il n'accueille pas encore de patients supplémentaires, ce lieu permet, avec son équipe salariée, un nouveau type d'exercice de la médecine sur le territoire.



Une partie de l'équipe du Centre Municipal de Santé.
Au centre, le Docteur Camille Cislaghi, Médecin généraliste coordonnateur.

Après une année complète de travaux, le Centre Municipal de Santé (CMS) a officiellement pris ses quartiers au 16 rue du Docteur-Coignard. Cette relocalisation marque une étape importante pour la Ville, qui poursuit son engagement en faveur d'un accès aux soins pour tous les Choletais.

Face à la pénurie de médecins généralistes, le CMS a été pensé comme une réponse concrète à la désertification médicale. Cette nouvelle structure soutient cette ambition en permettant, avec le salariat, une organisation de travail plus fluide et une attractivité renforcée pour de futurs médecins. "Nous pouvons nous concentrer sur le temps médical pur. L'installation dans ces nouveaux espaces améliore nos conditions de travail et l'accueil des étudiants en médecine, espérant

que cela leur donnera envie de nous rejoindre", confie le Docteur **Camille Cislaghi**, Médecin généraliste coordonnateur.

"Le défi est toujours, comme pour tout médecin, de trouver un équilibre de vie et nous avons axé notre projet sur cette qualité de vie professionnelle pour donner envie aux jeunes médecins de s'installer."

Des locaux modernes pour un fonctionnement optimisé

D'une surface totale de 550 m², le CMS dispose de neuf cabinets de consultation, deux salles d'attente, trois bureaux administratifs et plusieurs espaces techniques et de réunion. Un second étage de 290 m² permettra des extensions ultérieures. L'ensemble a été repensé pour garantir confort, confidentialité et efficacité, tant pour les patients que pour les équipes.

La Ville de Cholet a investi plus d'1 million d'euros sur ce site. Ce projet municipal a bénéficié du concours de l'État à hauteur de 286 334 €, du Département de Maine-et-Loire à hauteur de 100 000 € et est labellisé Maison France Santé.

Les quatre médecins titulaires, accompagnés d'une remplaçante, d'internes et d'assistantes médicales, ont investi les lieux. S'ils ne peuvent pour l'instant accueillir de nouveaux patients, l'équipe sera renforcée d'ici la fin de l'année. "Nous comprenons la hâte des Choletais que nous puissions accueillir de nouveaux patients, mais il est de notre responsabilité dans un premier temps de pérenniser l'offre de soin avant de pouvoir ouvrir nos portes à de nouvelles arrivées." ■



Le PLUi-H : une nouvelle boussole pour aménager l'avenir du Choletais

Après près de dix ans de travail collectif, Cholet Agglomération a adopté son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat.

Approuvé le 16 février 2026, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) remplace désormais l'ensemble des documents d'urbanisme des 26 communes de Cholet Agglomération. Il constitue le cadre unique qui oriente l'aménagement, la construction et l'évolution du territoire pour les quinze prochaines années.

Le PLUi-H vise à concilier développement du territoire et réduction de la consommation d'espaces naturels

Engagé en 2017, ce document est le fruit d'un long travail collectif associant élus, services intercommunaux, partenaires locaux et habitants, consultés notamment lors des deux réunions publiques de l'automne 2023, puis à l'occasion

de l'enquête publique organisée à l'automne 2025. Son élaboration suit une procédure strictement encadrée : études, concertation, arrêt du projet, consultation des partenaires, enquête publique, puis approbation.

Un document unique pour un territoire cohérent

Le PLUi-H fixe les grandes orientations d'aménagement tout en préservant les équilibres entre espaces urbains, agricoles et naturels. Il détermine les règles applicables pour les déclarations préalables, les permis de construire, d'aménager ou de démolir. Le "H" souligne l'intégration du Programme Local de l'Habitat (PLH), qui précise les besoins en logements et les actions à mener pour y répondre.

Le document se compose de six parties clés : un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations

d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement écrit et graphique, des annexes, et un programme d'orientations et d'actions (POA) dédié à l'habitat. Dans un contexte national marqué par les objectifs de sobriété foncière fixés par la loi Climat et Résilience, le PLUi-H vise à concilier développement du territoire et réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le PLUi-H approuvé est consultable sur le Géoportail de l'Urbanisme et sur urbanisme.cholet.fr ■



"Dehors aussi, tout le monde trie"

Des corbeilles de tri sélectif vont remplacer les poubelles de l'espace public. Objectif : encourager les usagers à conserver de bons réflexes en extérieur.

Cholet Agglomération améliore sa politique de tri dans l'espace public. La Collectivité a répondu, pour l'ensemble des communes, à un appel à projets de CITEO, un éco-organisme qui a pour mission de réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. Courant mai, certaines corbeilles de l'agglomération vont donc être remplacées par des corbeilles à deux bacs, permettant de séparer facilement les emballages recyclables des autres déchets.

À certains endroits, elles seront remplacées par des corbeilles à trois compartiments, dont un spécialement prévu pour le verre. Des panneaux détaillant les consignes de tri accompagneront ces nouvelles poubelles subventionnées en partie par CITEO. Le déploiement des dispositifs de tri sélectif sur l'ensemble des communes du territoire aura lieu tout au long de l'année.

À travers cette démarche, l'Agglomération souhaite faire du tri dans l'espace public un automatisme. Elle prévoit également lors des manifestations, des événements culturels ou sportifs de mettre à disposition des usagers des corbeilles. ■



Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - Visuels : Shutterstock *Triçons tous

Déchets abandonnés

En parallèle de ces installations, Cholet Agglomération mène une campagne pour lutter contre les déchets abandonnés dans l'espace public. Les poubelles des parcs, jardins ou espaces naturels seront pour certaines supprimées. L'idée est d'encourager les usagers à ramener leurs déchets chez eux ou à les déposer dans les points d'apport volontaire situés à proximité.

RIBOU CHOLET Base de loisirs

Lundi au Vendredi
9h-17h
(repas compris)

Tir à l'arc, escalade, vélo,
voile, canoë-kayak

210€ la semaine
(repas compris)

8-16 ans

Stages ÉTÉ
Juillet / Août



Renseignements
et réservations



02 41 49 80 80
info@cispa.fr
www.cispa.fr



Pont de Ribou
Avenue du Lac
49300 CHOLET

Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air

Samedi 6 juin
Ludothèque - Cholet
de 10h à 19h



LA PISTE DES jeux



Téléchargez
l'application
baludik

+ d'infos sur cholet.fr



Des vacances d'exception avec le CAE

Cet été encore, les jeunes Choletais et Puy-Saint-Bonnetais de 5 à 15 ans pourront vivre des aventures inoubliables grâce aux séjours thématiques de Cholet Animation Enfance. Les inscriptions sont ouvertes sur monespacecitoyen.cholet.fr

En juillet et août, cap sur l'étang des Noues ou le Bois de la Cure pour des vacances riches en découvertes. Pour l'évasion, rien de mieux qu'une aventure en itinérance sur l'un des deux treks de 5 jours.

Pour tous les goûts

Nature, sport, création artistique, sensations... Chacun pourra trouver le séjour qui lui ressemble parmi les 22 propositions. Guidés par une équipe d'animation passionnée, qualifiée et engagée, vos enfants vivront un vrai moment d'évasion, pendant 3 à 5 jours. Une manière de grandir grâce à des moments de partage entre camarades du même âge, en participant à la vie du camp ou en relevant des défis. Au programme : créer, explorer et s'émerveiller pour un concentré de souvenirs.

L'équipe de Cholet Animation Enfance s'engage chaque été pour concevoir une offre de séjours riches, variés et accessibles à tous. Les volontés pédagogiques visent notamment à favoriser l'aventure collective, la curiosité, la créativité, la prise de responsabilités et la sensibilisation à l'environnement. ■

6 juin - Place Travot

GRATUIT



COURSE DE DRAISIENNES 2-5 ans



Inscriptions
du 27 avril au 21 mai
(Attention places limitées)
en flashant le QR Code
ou sur cholet.fr

Poursuivez
la journée avec



Âmes d'artiste

Deux nouveaux séjours d'été viennent compléter l'offre du CAE pour satisfaire les artistes en herbe. Initiation aux arts du cirque et de la scène avec le programme "Tous en scène" ou encore découverte du graff et des danses hip-hop avec "Moov'art". Objectif : préparer le spectacle de fin de séjour.

INFOS

Cholet Animation Enfance - 15 avenue Kennedy
02 72 77 24 00 - accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr

Le Labo, un lieu pour découvrir, échanger et créer

Envie de tester des activités originales autour des nouvelles technologies ? Le Labo est un espace de création numérique à la disposition de tous. Situé au rez-de-chaussée de la Médiathèque Élie-Chamard, il ouvre ses portes les mercredis de 14h à 17h et les samedis de 14h à 16h30. On y pratique de nombreuses activités : modélisation et impression 3D, création de stickers, flocage sur tissus, Musique Assistée par Ordinateur (MAO), mix et Djing. Au Labo, le numérique est abordé de manière ludique pour apprendre en s'amusant.

Donner vie à ses idées

Une fois les bonnes pratiques acquises, les usagers peuvent utiliser les machines en autonomie. Chacun peut venir, pendant les horaires d'ouverture du Labo, avec son projet personnel et bénéficier de l'aide des médiateurs numériques. Au cours des derniers mois, par exemple, une étudiante

du lycée de la Mode est venue créer des porte-clés pour Octobre Rose ; une famille a floqué des T-shirts pour Noël ou encore un retraité passionné de modélisme en a profité pour imprimer des maquettes... Seul, en famille ou entre amis, le Labo accueille sans limite d'âge. L'entrée est libre et sans inscription. Pensé comme un véritable lieu de sociabilisation, il offre au public l'occasion de se rencontrer et d'échanger dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Sessions à thème

Quelques sessions thématiques sont au programme des semaines à venir :

- 20 mai : initiation au Djing / mix (sur inscription) ;
- 10 juin : réalisation d'un jeu dans le style du "Docteur Maboul" (sur inscription) ;
- 17 juin : composition musicale collective. ■



INFOS

Accès libre, ouvert à tous
 Mercredi : 14h - 17h / Samedi : 14h - 16h30
e-changes.cholet.fr
 02 72 77 22 65

Choisissez votre roman préféré

Le Prix POP, Première Œuvre Publiée, revient pour sa 5^e édition.

Cinq nouveaux auteurs, cinq nouveaux romans, à découvrir, et à dévorer, dès le 19 mai.

PRIX
POP

PREMIÈRE
ŒUVRE PUBLIÉE

Créé par le réseau des bibliothèques de Cholet Agglomération en partenariat avec la librairie Le Passage Culturel, ce prix met en lumière de nouveaux talents de la littérature francophone. Les lecteurs sont invités à découvrir la sélection 2026 et à voter pour leur roman préféré jusqu'au 17 octobre.

L'édition 2025 a couronné Jérémie Claes pour son premier livre *L'horloger* (Éditions Héloïse d'Ormesson). Cette année encore, cinq premiers romans sont retenus par les bibliothécaires et les libraires partenaires.

La sélection 2026 se compose de :

- *Nourrices* de Séverine Cressan (Dalva) ;
- *Le soldat perdu de Jeanne Bonheur* de Benoît Hopquin (Seuil) ;
- *Il pleut sur la parade* de Lucie-Anne Belgy (Gallimard) ;

- *Quatre jours sans ma mère* de Ramsès Kefi (Philippe Rey) ;
- *Des enfants uniques* de Gabrielle de Tournemire (Flammarion).

Ces cinq ouvrages sont disponibles, en version papier et numérique, dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi qu'à l'achat au Passage Culturel.

Comment voter ?

Pour participer, c'est très simple : les Choletais peuvent voter en ligne sur e-changes.cholet.fr, ou directement par vote papier dans les bibliothèques et au Passage Culturel.

À travers ce prix participatif, Cholet Agglomération souhaite encourager la lecture, soutenir les jeunes auteurs et associer les habitants à la vie culturelle du territoire. Une belle invitation à ouvrir un livre... et à faire entendre sa voix ! ■

Cholet, un nouveau jour - 33 élus

Merci !

Vous nous avez très largement fait confiance pour ouvrir une nouvelle page à Cholet ! Lors du second tour, vous nous avez placés en tête, avec plus de 47 % des suffrages dans cette triangulaire. Ce choix clair nous honore et nous oblige.

Nous avons fait le choix de conduire une campagne constructive, respectueuse avec un projet clair et des engagements concrets. Cette ligne de conduite, que vous avez choisie, sera celle de notre mandat.

Depuis notre élection, nous sommes déjà à pied d'œuvre. Parce que derrière les engagements, il y a votre quotidien, et nous voulons agir vite et ce dès les prochains mois sur des priorités concrètes : la mise en place des deux heures de stationnement gratuit en centre-ville pour soutenir nos commerces, la création d'une brigade anti-incivilités pour améliorer votre sécurité, ou encore la relance du Pôle Santé rue Salbérie, attendu par beaucoup d'entre vous. Nous engagerons également la création de Conseils de quartier, car nous croyons à une démocratie plus proche, plus directe, plus vivante.

Dans le même temps, nous engageons des actions structurantes pour l'avenir de Cholet. Nous lançons un plan pluriannuel d'investissement pour mieux entretenir et moderniser nos équipements. Cela concerne nos équipements sportifs, nos écoles, une future Salle des Fêtes et bien d'autres projets.

Cette nouvelle étape pour Cholet doit reposer sur des bases solides et transparentes. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer en parallèle un audit financier et organisationnel dès notre arrivée. Nous avons également repris contact, sans attendre, avec le Département, la Région et l'État, afin de rétablir un dialogue constructif et utile au service de notre territoire.

Nous avons fait le choix d'un exécutif resserré, où chaque Adjoint est pleinement responsabilisé, pour agir plus vite et être au plus près des réalités du terrain.

Être disponibles, à l'écoute et pleinement engagés dans l'action, c'est l'état d'esprit qui nous guide chaque jour.

Nous voulons être au rendez-vous et faire de ce mandat un mandat de proximité et de dialogue, mais aussi un mandat d'actions concrètes, où les projets voient le jour et où les engagements sont tenus.

Cholet Passion - 7 élus

Merci aux choletais qui nous ont accordé leur confiance les 15 et 22 mars en reconnaissant un bilan solide et un vrai projet porté par une équipe compétente.

La liste Cholet un nouveau jour n'a pas gagné les élections. Je les ai perdues.

La liste de gauche n'a obtenu que la moitié de ses électeurs par rapport à 2014, dernier scrutin comparable en terme de participation. Parce qu'elle n'était pas attractive. Et parce qu'une gauche modérée s'est du coup défoulée sur l'autre liste. L'analyse bureau par bureau est significative.

Si le vote avait été politiquement logique, Cholet passion était en tête au 1^{er} tour et la gauche gagnait au 2^{ème} tour dans une triangulaire devant Cholet passion et Cholet un nouveau jour, troisième.

J'ai payé les caricatures, les calomnies, les mensonges qui visaient ma personne au détriment d'un débat sur une vision pour le territoire.

Les gagnants ont la présomption de la légalité dans l'attente de la décision du juge administratif.

Ils n'ont pas la légitimité ne créant pas une adhésion qui leur aurait donné une majorité absolue mais un magma d'hostilités qui ne fait qu'une majorité relative.

Les choletais regretteront vite le choix d'une humeur sombre préféré à celui de l'avenir rayonnant.

Parce qu'un nouveau jour débouche toujours sur une nouvelle nuit.

Alors que la passion est éternelle quand elle est sincère. Gilles Bourdoux pour le groupe Cholet Passion.

Cholet Citoyenne - 5 élus

Quels enseignements retenir des élections municipales ?

Les résultats traduisent d'abord une volonté nette de ne pas reconduire le maire sortant, qui enregistre un deuxième désaveu des Choletais, après celui des législatives de 2024. Ce **dégagisme** a bénéficié à Mme Leroy, portée par sa notabilité d'ancienne adjointe et de vice-présidente de Région. Ce scrutin montre aussi un intérêt réel pour le projet défendu par Franck Loiseau, dont plusieurs propositions ont nourri le débat local, sans se traduire par une victoire électorale. Le point le plus préoccupant reste l'abstention, qui atteint 42,64%. Elle semble particulièrement forte chez les plus jeunes et les plus modestes. Cela pose la question de la légitimité démocratique locale, car le résultat du vote ne reflète pas une large adhésion du corps électoral.

Dans ce contexte, gouverner ne peut se limiter à la logique d'un mandat classique : il faut créer des espaces permettant aux habitants de s'informer, contribuer, suivre les décisions et les influencer. Nous avons proposé une assemblée citoyenne de volontaires, des conseils de quartier dotés d'un budget participatif, un droit d'interpellation, un élu référent par quartier et une redéfinition des quartiers plus proche de la réalité quotidienne des Choletais.e.s. Ces outils peuvent réduire l'écart entre le vote ponctuel et la vie démocratique quotidienne. À Cholet, leur mise en place durant le mandat serait un signal concret pour répondre à la défiance et mieux associer les habitants aux choix municipaux.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda
sur cholet.fr et suivez-nous
sur les réseaux sociaux



15, 16 et 17 mai

Jumping de Cholet

Concours hippique sur la carrière de saut d'obstacles de l'hippodrome. Cavaliers professionnels et amateurs concourent ensemble lors de différentes épreuves. Village d'exposants : équipements, produits équestres, artisanat...

Hippodrome de Clénet



Mardi 19 mai

Rendez-vous des Parents

"Réseaux sociaux, internet, sexualité"

Entre réseaux sociaux, accès facilité à la pornographie et influence des contenus sur Internet, le Point Info Famille propose une soirée d'échanges pour décrypter ces réalités et mieux accompagner les jeunes.

20h | Salle Araya



Vendredi 29 mai

Anim'Sports Adultes

Le Rallye du lac

Venez vous tester sur un parcours réunissant plusieurs disciplines nautiques et terrestres accessibles à tous les niveaux sportifs avec notamment la découverte du tir à la carabine laser.

18h30 | Lac de Ribou

Inscription à partir du 13 mai :
asadultes@choletagglomeration.fr

Samedi 30 mai

Samedi Famille Nature

Voyage au centre de la ruche

Que c'est bon le miel !! Mais pourquoi l'abeille en fabrique-t-elle ? Et comment ? Venez découvrir le monde fascinant de ce petit insecte volant si important pour nos écosystèmes.

10h | Étang des Noues

Infos : 02 72 77 24 00
accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr



À quoi ça sert un Conseil municipal ?



Tu t'es peut-être déjà demandé : "Qui décide de construire une nouvelle salle de sport ?", "Qui organise les événements de la ville?", ou encore "Qui choisit le nom d'une nouvelle rue ?"

Eh bien, ce sont souvent des décisions prises par le Conseil municipal.

Qu'est-ce que le Conseil municipal ?

Le Conseil municipal est un groupe de personnes élues par les habitants de la ville pour une durée de 6 ans. Elles sont un peu comme une équipe chargée de faire fonctionner la ville. À Cholet, il y a 45 Conseillers municipaux (des femmes et des hommes) qui discutent, proposent des idées et votent les projets importants.

Qui le dirige ?

Le Conseil municipal est dirigé par le ou la Maire.

Son rôle est d'animer les réunions, représenter la ville, décider des projets avec le Conseil municipal, de s'assurer que les décisions sont bien appliquées.

Le Maire n'est pas seul : il est aidé d'Adjoints au Maire et de Conseillers municipaux, chacun chargé d'un domaine particulier. Par exemple : un Adjoint aux finances, un Adjoint aux sports, un Adjoint à l'éducation, un Adjoint au cadre de vie, etc.

À Cholet, c'est Isabelle Leroy qui a été élue. Elle est la première femme Maire de l'histoire de Cholet.

Comment ça fonctionne ?

Le Conseil municipal se réunit régulièrement dans une grande salle de la Mairie, appelée la Salle du Conseil.

À chaque Conseil, les élus discutent de toutes sortes de sujets : nouvelles pistes cyclables, arbres à planter, budget pour les écoles, aides pour les personnes en difficulté, soutien aux associations... Ils débattent pour trouver les meilleures solutions pour les habitants et votent pour dire s'ils sont d'accord ou non. Les décisions sont notées dans un document officiel appelé procès-verbal.

C'est un peu comme une grande réunion de classe... mais pour toute la ville !

Et les jeunes dans tout ça ?

Dans certaines villes, il existe un Conseil Municipal des Enfants ou, comme à Cholet, un Conseil Municipal des Jeunes. Ce sont des enfants qui proposent des idées pour améliorer la vie des jeunes dans la ville. Ils peuvent, par exemple imaginer de nouvelles aires de jeux, proposer des actions solidaires, organiser des événements pour les enfants. C'est un super moyen pour apprendre comment fonctionne la démocratie !



Dentistes, arracheurs de dents et dentifrices

Campagne bucco-dentaire, 1985



Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr



Retrouvez sur cholet.fr votre Cholet mag en version audio, enregistré par l'Association des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération

Directeur de la Publication : Kristell Beillouet

Contact :
Hôtel de Ville et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication : Delphine Stéphan

Rédaction en Chef : Gouvenn Debois

Rédaction : Marion Goux, Marie-Noëlle Deh, Lou Chiron Violleau

Photos : Étienne Lizambard, Marie-Noëlle Deh, Marion Goux, Apolline Laurent, Shutterstock

Composition : Mathieu Guillez, Stéphane Blanchard, Valérie Goblet

Relecture : Agence Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : La Poste

Tiré à 30 200 exemplaires

Dépôt légal mai 2026

ISSN 3097-0725

Une petite histoire des soins dentaires à Cholet au XIX^e siècle.

Avant que la profession de dentiste ne soit pleinement reconnue, ce sont les barbiers qui soignent les dents. À Cholet, le plus célèbre reste le Père Robin, ancien militaire, qui installe sa pince sur la place Travot les jours de marché. Sa force et sa rapidité attirent une clientèle nombreuse, en quête d'un soulagement immédiat. Dans le même esprit, les fêtes foraines offrent elles aussi leur spectacle : à la foire Saint-Denis de 1909, au milieu des saltimbanques et des manèges, l'arracheur de dents déploie sa verve et son adresse, laissant les paysans repartir allégés d'une ou deux molaires.

Parallèlement, Cholet accueille régulièrement des dentistes ambulants. À l'Hôtel de France, rue Nationale, ces praticiens de passage prodiguent leurs soins le temps d'un court séjour dans la ville. L'un des plus singuliers est Monsieur Boudoux, "célèbre dentiste de Belgique", qui séjourne quelques semaines à Cholet en 1864. Il affirme guérir les maladies de la bouche sans instruments, grâce à une mystérieuse poudre électrique, et soigne gratuitement les plus

pauvres, dans la grande tradition de l'humanisme publicitaire du XIX^e siècle.

L'hygiène dentaire évolue également. Vers 1870, le coiffeur Maegerlen vend de l'eau dentifrice, la préparation du chimiste Goulard à trois francs ou encore de la pâte dentifrice. Les coiffeurs jouent alors un rôle essentiel dans la diffusion des produits de toilette. Malgré tout, le dentifrice reste une denrée coûteuse qui représente plus d'une journée de travail d'un ouvrier textile à cette date.

À partir du milieu du XIX^e siècle, des dentistes installés prennent progressivement le relais : Deschamps et Maupomet en 1864, rue Impériale ; Lecomte en 1873, rue de l'Église ; Guérard en 1879, rue Nationale ; Madame Boijoux-Bénévent en 1886, rue du Coin ou encore Banchereau, rue de Pineau. En 1942, on compte une douzaine de dentistes à Cholet.

En avril dernier, les élèves de l'école primaire Chambord sont venus visiter les Archives et découvrir des documents sur cette étonnante histoire, dans le cadre de leur thématique annuelle consacrée au bien-être. ■

➤ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr



À L’AFFICHE

Samedi 23 mai, de 18h à minuit
Musées de Cholet

Infos et programme
culture.cholet.fr

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

La Nuit européenne des musées a lieu, en France et en Europe, samedi 23 mai. Pour l’occasion, et ne dérogeant pas à la tradition, les Musées de Cholet ouvrent leurs portes de 18h à minuit.

Au programme : visite guidée, parcours ludique, initiation et showcase de MAO (Musique Assistée par Ordinateur), Piste à dansoire au Musée du Textile...

L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

